

ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE BRONZE +  **- TABLEAU DES GARANTIES**

LES GARANTIES	RÉSUMÉ DES GARANTIES	PLAFONDS ET FRANCHISES	
ANNULATION	Remboursement des frais d'annulation dans les cas ci-dessous (plafonds ci-contre) :	7 000 € / pers., 35 000 € / evnt	
	Décès, accident corporel grave, maladie grave de l'assuré ou d'un membre de sa famille		
	Décès des oncles, tantes, neveux et nièces de l'assuré		
	Décès, accident corporel grave, maladie grave du remplaçant professionnel ou garde d'enfants		
	Décès, hospitalisation supérieure à 2 jours de l'animal de compagnie de l'assuré		
	Dommages graves ou vol dans les locaux professionnels ou privés de l'assuré		
	Complications de grossesse de l'assurée et leurs suites		
	Contre-indication ou suites de vaccination de l'assuré		
	Convocation pour une greffe d'organe		
	Séparation du couple marié, pacsé ou vivant en concubinage notoire		
	Redressement fiscal de l'assuré		
	Dommages au véhicule de l'assuré dans les 48 heures précédant le départ		
	Convocation ou événement d'ordre administratif ou professionnel : convocation devant un tribunal en tant que témoin, juré d'Assises ou procédure d'adoption d'un enfant, convocation à un examen de rattrapage, obtention d'un emploi ou d'un stage Pôle Emploi, licenciement économique.		
Voyage à thème indemnisation maximum 50 % du montant du voyage initial	Franchise : 3% du sinistre, minimum 15 € / pers.		
Mutation professionnelle			
Suppression ou modification des congés payés			
Vol des papiers			
Toutes causes : événement imprévisible et indépendant de la volonté de l'assuré			
Annulation d'un accompagnant , maximum 8 personnes expressément reliées entre elles au moment de la souscription.			
Départ manqué : indemnisation (plafonds ci-contre) pour rejoindre la destination suite à un événement imprévisible et indépendant de la volonté de l'assuré lors du pré-acheminement.			
Indemnité suite à un retard supérieur à 4 heures			
Capital assuré (vol, dommages, perte pendant l'acheminement)		1 500 € / pers., 7 500 € / evnt 50% du capital assuré 25% du capital assuré 75 € par personne 75 € par personne 30 € par pers.	
Vol des objets de valeur			
Objets acquis en cours de voyage			
Dépenses justifiées de 1ère nécessité			
Vol pièces d'identité			
Franchise			
Remboursement des prestations terrestres non consommées			
Dommages corporels			
Dommages matériels et immatériels confondus			
Franchise			
RESPONSABILITÉ CIVILE	4 600 000 € / evnt 46 000 € / evnt 80 € / dossier		
RETARD D'AVION/ DE TRAIN	Indemnité suite à un retard supérieur à 4 heures		30 € / h et / pers. Maximum : 150 € / pers., 1 000 € / evnt
BAGAGES	Capital assuré (vol, dommages, perte pendant l'acheminement)		1 000 € / pers., 5 000 € / evnt Franchise : 3% ou 20% selon le motif
INTERRUPTION	Remboursement des prestations terrestres non consommées	1 000 € / pers., 5 000 € / evnt	



ASSURANCE ANNULATION BAGAGES INTERRUPTION BRONZE +



LES GARANTIES



L'assurance BRONZE + est idéale en complément de l'assistance des cartes bancaires classiques ou de votre voyageur/T.O.

Les garanties incluses sont les suivantes :

- Frais d'annulation
- Bagages
- Interruption de séjour
- Retard aérien/de train
- Responsabilité civile



LES TARIFS



Montant du voyage par personne	Tarif par personne	Tarif famille/groupe d'amis
Jusqu'à 400 €	17 €	Réduction de 20% de la 4 ^{ème} à la 9 ^{ème} personne.
de 401 € à 700 €	25 €	
de 701 € à 1 500 €	41 €	
de 1 501 € à 2 500 €	63 €	
de 2 501 € à 3 500 €	93 €	
de 3 501 € à 5 000 €	132 €	
de 5 001 € à 7 000 €	186 €	

Avantage du tarif « famille/groupe d'amis » : il permet de couvrir jusqu'à **9 personnes** inscrites sur le même contrat de voyage, qu'elles aient **un lien de parenté ou non**.


mapfre-assistance.fr
facebook.com/mapfre-assistance.france


Prix ITIJ 2013
Meilleure compagnie
d'assurance voyage

Contact commercial :
■ 04 37 28 83 39
■ commercial-fr@mapfre.com

MAPFRE ASISTENCIA Compañia Internacional de Seguros y Reaseguros, société anonyme d'assurance de droit espagnol, au capital de 108.175.523,12 euros, dont le siège social est sis Carretera de Pozuelo nº52 Majadahonda - Madrid 28222, Espagne, soumise dans le cadre de son activité, au contrôle des autorités espagnoles Dirección General de Seguros y Fondos de Pensiones, Paseo de la Castellana, 44. 28046 Madrid, agissant par l'intermédiaire de sa succursale française dont le siège social est sis Le Quatuor, Bâtiment 4D - 16 avenue Tony Garnier ZAC Gerland 69007 Lyon, France, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 413 423 682, et par l'intermédiaire de son établissement secondaire, sis 31-33 rue de la Baume, 75008 Paris, entreprise régie par le Code des Assurances. Document non contractuel.